

**Extrait du règlement : CHAMPIONNAT DE FRANCE FFA DE  
KILOMETRE VERTICAL-KV DE MANIGOD 16/07/2016**

**L'organisation :**

Elle est assurée par l'association les Trailers des Aravis en collaboration avec la Fédération Française d'Athlétisme et la Commission Départementale des Courses Hors Stade de Haute-Savoie (CDCHS 74).

Épreuve : Kilomètre vertical de 3,430 km et 1000 m de dénivelé positif, ouverte à tous, à partir de 18 ans se déroulant en semi autosuffisance. Parcours 100% nature

**Parcours** : Un départ fictif aura lieu depuis le village sportif Vieille Ferme(col de Merdassier Manigod 74230), le départ réel sera donné depuis le lieu dit « Comburce » situé à 300 d- plus bas. L'arrivée sera jugée au sommet pointe de Merdassier .

Parcours et profil sont visibles [www.les-trailers-des-aravis.fr](http://www.les-trailers-des-aravis.fr)

Pour plus de sécurité, la redescente se fait par le parcours de montée. Vous devez prévenir et remettre votre dossard à l'organisation si vous continuez par un autre chemin.



**Barrières Horaires:**

- 35 minutes passage Vieille Ferme 320d+
- 1h passage arrivée télési 600 d+"Grand Chamois"
- 2h pour la totalité du parcours 1000d+

**Inscriptions:**

L'inscription s'effectue par internet avant le 14/07/16 à minuit sur:

[http://www.votrecourse.com/inscription-manigod-kv-challenge-champio-1108.html#info\\_course](http://www.votrecourse.com/inscription-manigod-kv-challenge-champio-1108.html#info_course)

accompagné d'un scan de licence FFA COMPETITION pour la saison en cours conformément à l'article L231-2-1 du code du sport, relative à la protection de la santé des sportifs. Inscriptions limitées à 300 concurrents.

**Tarifs :**

**Licencié FFA Compétition:**

L'inscription est de 22€ pour les licenciés FFA compétition comprenant l'inscription, le grand repas + un cadeau lot coureur.

**Départ du CHAMPIONNAT DE FRANCE :**

Les départs seront individuels et échelonnés de 30 secondes à 1 minute selon le nombre de participants à partir de 10h30 depuis le hameau de Comburce.

L'horaire officiel du départ de chaque coureur sera consultable sur le site Internet:

<http://www.l-chrono.com/inscriptions-manigod-kv-challenge/>



**Tout participant est réputé partir à l'heure officielle !**

La veille de la course, vous sera envoyé par mail votre heure de départ(**merci de bien remplir votre inscription**) et elle sera affichée sur le site de départ pour ceux et celles inscrits (inscriptions complètes) avant le 14 juillet.

**Titres attribués:**

Sont attribués lors de ces Championnats les titres de champion de France (ou Champions Nationaux) dans les catégories suivantes :

Hommes toute catégorie,

Femmes toute catégorie,

Juniors Homme, Juniors Femme

Espoirs Homme, Espoirs Femme

Masters hommes, Femmes V1 – V2 – V3 – V4

Clubs FFA (équipe de 4 coureurs comprenant au moins 1 femme et 1 homme)

Pas de cumul des récompenses. La remise des prix est prévue à partir de 13h00 au sein du village sportif !

### **Retrait des dossards :**

Les concurrents doivent retirer leur dossard le vendredi 15 juillet entre 15h et 18h ou le samedi 16 juillet entre 7h00 et 9h00 (dossiers complets et paiement de l'inscription), village sportif Vieille Ferme col de Merdassier Manigod 74. Les dossards doivent rester entièrement visibles tout au long du parcours.

### **Départ course Open & 2ieme manche Manigodkvchallenge :**

Départ à 8h 30 du village sportif col de Merdassier pour atteindre le Hameau de Comburce pour un départ groupé à 9h.

### **Ravitaillement :**

Au (300 d+) Vieille ferme et (600d+) arrivée du télésiège "grand chamois"  
eau + boisson énergétique, fruits, barres de céréales.



Nous recommandons aux coureurs de s'équiper d'un sac à dos ou d'une ceinture porte gourde, d'une réserve d'eau de 500 ml minimum, d'une couverture de survie et d'un coupe vent !

Météo : En cas de mauvais temps les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours ou d'annuler pour raison de sécurité. Aucun remboursement ne pourra être demandé

Balisage/Parcours : Le parcours sera entièrement balisé notamment avec de la signalétique directionnelle (balisage permanent parcours KV de Manigod) et de la rubalise. Des signaleurs seront disposés sur le parcours pour la sécurité des concurrents.

Sécurité : L'organisation assurera la mise en place de tous les moyens possibles permettant de garantir la sécurité des coureurs et du public présent dans le cadre de l'épreuve. La couverture sanitaire de l'épreuve sera assurée par l'organisateur. Les concurrents se doivent assistance mutuelle, en prévenant le plus rapidement possible les commissaires disposés sur le parcours. Le responsable médical est habilité à mettre hors course un concurrent qu'il juge inapte à continuer l'épreuve. Ne dépassez jamais vos limites, restez lucides et prudents!

Abandon : Le coureur qui abandonne devra informer l'organisation par l'intermédiaire du responsable du poste de contrôle le plus proche.

Exclusion : Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout coureur manquant à l'esprit des courses « nature » : respecter le balisage, respecter l'environnement, respecter son intégrité physique, porter assistance à toute personne en danger jusqu'à l'arrivée des secours.

Conditions générales : Le simple fait de s'inscrire à cette épreuve entraîne l'acceptation sans aucune restriction du présent règlement et engage le concurrent à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve, dégageant ainsi de toute responsabilité les organisateurs en cas d'incident ou d'accident pouvant survenir avant, pendant ou après l'épreuve et découlant du non-respect de ce règlement.

Assurance : les organisateurs ont souscrit un contrat de responsabilité civile. Les coureurs participent à cette épreuve sous leur responsabilité. Ils renoncent à faire valoir des droits à l'égard des organisateurs quel que soit le dommage éventuel subi. Il est recommandé aux concurrents de souscrire une assurance individuelle accident.

Droit à l'image : Lors de son engagement à l'épreuve, chaque concurrent autorise expressément l'organisation (ou ses ayants droit) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de l'épreuve et de la promotion du Manigod KVchallenge en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles.

Loi Informatique et Libertés : Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 11 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Libertés », nous vous informons que les résultats seront publiés sur notre site Internet et sur celui de la Fédération Française d'Athlétisme. Vous pouvez vous opposer à la publication de votre résultat. Dans ce cas vous devez expressément nous en informer ainsi que la FFA (adresse mail FFA: [cil@athle.fr](mailto:cil@athle.fr))